Et si la DGT…

… nous surprenait en se préoccupant plus de ses agent.es et du service rendu aux usager.e.s que de sa politique du chiffre!

Loupé ! Par son désormais fameux mail du 13 septembre, Laurent VILBOEUF, le DGT adjoint, demande à tous les DIRECCTES de dresser la liste des agent·es qui ne saisissent pas leur activité dans WIKIT, afin de « déterminer les mesures appropriées ».
Les DIRECCTES les plus zélés ont déjà réagi ! En ARA, les agent.e.s qui boycottent WIKIT ont reçu des courriers individuels de menace de sanction. En Occitanie, des courriers ont été envoyés aux agent·es des UC qui ont un niveau de saisie « très insuffisant » des indicateurs plans d'action. On demande même des comptes aux collègues retraité.es ayant l'outrecuidance de ne plus remplir (véridique).

Et si, avant de mettre en place cette chasse aux mauvais élèves, la DGT commençait par :

Cesser sa politique absurde, crétine et perverse du chiffre

Les remontées chiffrées, en quelques années, sont devenues l'alpha et l'oméga, rien n'existant plus, pour la hiérarchie, en dehors de celles-ci.
Ce travers est même dénoncé par un sénateur et une sénatrice, que l'on ne peut pas soupçonner de « syndicalite aigüe »[1], dont le rapport précise notamment « *La fixation d'objectifs chiffrés présente, en outre, le risque de déboucher sur une vision quantitative de l'activité de l'inspection du travail, au détriment d'un travail de prévention, forcément moins visible.* » [Bon, c'est dommage qu'ils n'aient pas parlé du contrôle… mais nous n'en étions pas loin !]

Cette même synthèse indique « *La remontée de ces chiffres passe, en outre, par l'utilisation d'un logiciel, Wiki'T, qui peine à trouver sa vitesse de croisière et souffre d'importants problèmes d'ergonomie.* »
Pourtant cet outil, dont on nous annonce qu'il sera encore modifié, a couté 12,4 millions d'euros !! Les rapporteurs spéciaux s'interrogent sur l'efficacité de la dépense publique. Nous aussi !

Nous affirmons que ces exigences constantes de chiffre sont un danger pour le service public de l'inspection du travail, la détournant de son objet : la réponse aux demandes des salarié.es, les contrôles en entreprise, la mise en œuvre de nos pouvoirs de sanction pour faire évoluer les situations.

Sommé·es d'en rentrer toujours plus, les agent·es en arrivent à saisir des actes insignifiants voire inexistants. Nos objectifs sont tellement bien cochés qu'en juin 2019 218% des objectifs en matière de travail illégal sont déjà atteints ! Gonfler artificiellement les chiffres ?! Noonnn….

Le DGT a bien pris soin d'indiquer que la demande individuelle est une chimère (sic). Dans ce monde un peu distordu vu depuis la tour Mirabeau, les chiffres deviennent réels, et les êtres humains le sont moins.

Nous refusons cette politique du chiffre et ses dégâts, dans les relations entre l'inspection du travail et les usager·es, et entre les agent·es au sein des services.

Respecter et reconnaitre notre travail

Au CRIT, 200 places, 204 candidats à l'oral, et seulement 115 retenus. Pourquoi ? 14/20. C'est la note éliminatoire, non communiquée préalablement, qui aura permis à ce jury d'éliminer près de la moitié de nos collègues ! Nous constatons que, encore une fois, l'administration a décidé d'humilier les contrôleur.euses du travail.

[1] Rapport d'information n° 743 (2018-2019) de M. Emmanuel Capus, sénateur de Maine-et-Loire, et Mme Sophie Taillé-Polian, sénatrice du Val-de-Marne

Nous ne connaissons pas le devenir des contrôleur.euse.s, la pseudo négociation n'a débouché sur aucune proposition concrète et satisfaisante. C'est aussi le refus clair de la Ministre d'envisager un plan de reclassement de tous les CT en IT au motif qu'il en résulterait une « *atteinte manifeste à la qualité du service public* ». Le sous-entendu est clair, cynique, méprisant.
Le découragement pour les collègues est certain (même les rapporteurs droitistes le disent !).

Ce même mépris est jeté à la figure des catégories C ! Plus de recrutement, aucun accès réaliste à la catégorie supérieure (le nombre offert au concours de SA étant ridiculement absurde) et ce qui est présenté comme le graal aux assistant·es de contrôle : le groupe 1 du RIFSEEP pour faire un boulot de catégorie B, avec un bonus de 700 € par an !!

Vous l'aurez compris, l'évolution de carrière n'est plus au programme pour les B et les C. Et ça ne va pas s'arranger, le nombre de postes ouverts au concours interne d'IT va encore diminuer, passant de 20-30% à 15-25%.

Recruter

10 000 ? Malheureusement, ce n'est pas le nombre d'agent·es en section, mais le chiffre fixé par la DGT pour justifier la suppression des effectifs : 200 postes d'ici 2022.
Quand on sait qu'il y au moins 200 postes vacants d'agent·es de contrôle et que pour certaines régions le taux de vacances peut atteindre 25%... Par ailleurs on ignore le nombre de postes vacants ou supprimés sur les autres fonctions du ministère.

La soi-disant « recommandation des 10 000 salarié·es par agent·es de contrôle » de l'OIT ne figure pas dans la convention 81 qui ne parle que d'effectifs suffisants, fixés « *en tenant compte du nombre d'établissements, du tissu économique et social, de la complexité de la réglementation mais aussi des moyens mis à la disposition des agents* ».

Ce qui vaut pour les agent·es de contrôle vaut pour les assistant·es de contrôle ! Réduire à 1 pour 4 au lieu de 1 pour 3 ne permet pas de rendre un service public de qualité !

Sans oublier les services de renseignements, abandonnés et dépouillés ! Pas d'inquiétude, leurs conditions de travail seront sauvées par le numéro unique, la réception du public sur rendez-vous et le Code du travail numérique...

Garantir les moyens et conditions pour travailler

Alors que le projet d'OTE mettra à mal l'accès aux moyens matériels et constituera une menace sur l'indépendance de l'inspection du travail vis-à-vis des préfet.es, le ministère reste silencieux sur les garanties concrètes en termes de moyens. Le grand flou demeure concernant la future ligne hiérarchique censée nous protéger des pressions indues.
Et oui, comment contrôler sans voiture de service et en toute indépendance l'entreprise qui accueille en stage le neveu du Préfet ?

Face à tout ça, quelle attitude adopter : fuir (comme nos RUD) ou résister !

Dans le 91, nos collègues, soutenu.es par les organisations syndicales, boycottent les nombreux intérims qui s'imposent à eux/ elles. Chaque fin de semaine, les collègues déposent sur le bureau de leur RUD sauveur les demandes reçues.
Le 93 a rejoint ce mouvement. Ils/ elles se sont collectivement organisé.es pour que la colère des usager.es ne soit pas supportée par les seul.es assistant.es de contrôle, en prenant à tour de rôle les appels des mécontent.es et les redirigeant vers la hiérarchie.
En ARA et en Occitanie la lutte s'organise autour du boycott de WIKIT ou du non-cochage des plans d'actions.

Résister parce que la DGT n'aura jamais assez de chiffres et ne sera jamais satisfaite, puisqu'elle n'arrivera jamais à atteindre le rêve qu'elle poursuit d'une inspection du travail caporalisée.

Ensemble continuons à nous mobiliser et refusons de céder aux menaces de la DGT.
Ensemble continuons d'exiger des effectifs et des moyens pour travailler.

Un service de l'inspection du travail pour le public et non pas pour le plan com du ministère !

Octobre 2019